



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général adjoint de la Municipalité de Saint-Damien, à l'effet que :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue à 20 heures le mardi 19 novembre 2019, au 6850, chemin Montauban (Saint-Damien), salle régulière des délibérations du Conseil municipal, le Conseil statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

**Usage conditionnel de type « Résidence de tourisme »
(Dossier 0232-90-3952)**

7640, chemin des Champs

Emplacement

Lot 5 859 398, Cadastre du Québec

Lot visé

Objet de la demande :

Autoriser un usage conditionnel de type « Résidence de tourisme » pour l'habitation portant l'adresse civique 7640, chemin des Champs.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Damien, ce 4 novembre 2019.


Eric Gélinas M.ATDR
Directeur général adjoint